



## Aux Contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

## Dépôt du rapport financier de la Municipalité et du rapport du vérificateur

Je soussignée, greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Saint-Michel, donne avis que, conformément aux dispositions du Code municipal, le rapport financier de la Municipalité ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022 seront déposés à la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité mardi, le 13 juin 2023.

Donné à Saint-Michel, ce 15<sup>e</sup> jour de mai 2023.

(s) Caroline Provost  
Caroline Provost, Greffière-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 5 jours avant la tenue de la session)